

0440028S
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE LA COLINIÈRE
129 RUE DU LANDREAU
44319 NANTES CEDEX 3
Tel : 0240939333

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Déspécialisation de crédits

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2024
Réuni le : 06/02/2024
Sous la présidence de : Eric Lorient
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la déspécialisation de la subvention mairie de Nantes avant 2015

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

DESPE Mairie
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la déspécialisation du reliquat de la subvention de la mairie de Nantes octroyée avant 2015 d'un montant de 4221,99€. Il sera utilisé dans le service vie de l'élève.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0